



HAL
open science

Désordres dans la lignée: le motif du prince monstrueux, entre science, merveille et politique au XVIIIe siècle

Emmanuelle Sempère

► **To cite this version:**

Emmanuelle Sempère. Désordres dans la lignée: le motif du prince monstrueux, entre science, merveille et politique au XVIIIe siècle. 2014. hal-01389762

HAL Id: hal-01389762

<https://hal.science/hal-01389762>

Submitted on 29 Oct 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Séminaire « Représentations des origines, du Moyen Age à la Révolution », CELAR,
dir. Béatrice Guion, Strasbourg
2014

Désordres dans la lignée : le motif du prince monstrueux au XVIII^e siècle, entre science, merveille et politique.



Devant la multiplication des caricatures animales pendant la période révolutionnaire, l'historienne Annie Duprat s'interroge : « pourquoi, parmi tous les animaux, le cochon est-il privilégié dans l'iconographie caricaturale du roi ?² ». Angelika Schober, historienne de l'art, analysant les caricatures attribuées à Villeneuve et réalisées en 1791, répond en partie à cette question en expliquant que le choix du porc est celui d'un animal domestique, gros mangeur, promis à son tour à une dévoration rituelle et collective³. Mais les raisons du choix expliquent la puissance de l'image animale elle-même, non l'imaginaire monstrueux dont elle participe. En effet au caractère ignoble du porc, la caricature révolutionnaire ajoute la monstruosité, c'est-à-dire l'hybridité, la corruption des parties, le soupçon sur le genre. Cet imaginaire du monstre convoque l'idée d'une corruption de la race associée à celle de la décadence du régime monarchique. Si le monstre mythologique informe les représentations révolutionnaires de la tyrannie⁴ c'est au monstre physique que se rapportent, dans les caricatures visant le couple royal, l'hybridité animale, l'effémination progressive du roi et la monstrueuse fécondité de la reine. Ces traits réactivent ce qui se jouait sur le mode du plaisir dans le conte de fées de la fin du XVII^e siècle : le couple royal peut « faire un monstre » c'est-à-dire transmettre, contre les lois du royaume, son pouvoir à un être « indigne ». Or cette indignité, ce manquement aux lois – lois de la nature physique cette fois – est aussi au cœur du débat scientifique qui a agité l'Académie des sciences dans les années 1730.

¹ « Les Deux ne font qu'un », [estampe] / [non identifié], [s.n.] (Paris), Date d'édition : 1791, Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie, RESERVE QB-370 (23)-FT 4 [De Vinck, 3925.

² A. Duprat, « Du roi-père au roi-cochon », dans *Saint-Denis ou Le Jugement dernier des rois*, actes du colloque organisé à l'Université Paris VIII par l'Université Paris VIII, l'Institut d'histoire de la Révolution française (Université Paris I) et le Comité du Bicentenaire de la Révolution du 2 au 4 février 1989, dir. R. Bourderon, Paris, Éd. de l'Espace européen, 1992, p. 81-90, lisible en ligne sur : <http://www.caricaturesetcaricature.com/article-11666874.html>.

³ A. Schober, « La caricature, genre populaire ou divertissement pour intellectuels ? », *Ridiculous*, n°9, 2002, lisible en ligne sur le site : <http://www.eiris.eu>.

⁴ Voir Hélène Dupuy-Brégant, « Le roi dans la Patrie », *Annales historiques de la Révolution française*, n°284, 1991, p. 139-157.

L'intérêt scientifique pour le monstre n'allait pas de soi. Longtemps associé à des considérations purement théologiques, chez A. Paré par exemple, ou rejeté dans les merveilles, il est écarté des considérations savantes ; aussi Buffon n'ajoute-t-il qu'en 1777 un chapitre « Sur les monstres » à ses « Variétés dans l'espèce humaine ». Même réticence du côté des encyclopédistes : Jean-Henri Formey, membre de l'Académie des Sciences de Berlin, se contente, dans son très bref article « Monstre, zoologie⁵ », de présenter les deux explications concurrentes : soit les œufs sont « originellement monstrueux », soit les œufs sont victimes d'« accidents ». L'article est prolongé par un extrait de la *Dissertation physique à l'occasion d'un nègre blanc* (1744) de Maupertuis qui résume la querelle sans prendre position. La préformation des germes, théorie discutée mais dominante dans les milieux académiques, supposant soit la prééminence de l'homme (c'est la thèse de l'animalculisme, les germes sont contenus dans le sperme), soit celle de la femme (c'est l'ovisme) n'offrait en effet que ces deux possibilités quant aux monstres⁶.

Pour que le monstre parvînt véritablement sur le devant de la scène scientifique, il fallait qu'il s'inscrivît dans un questionnement anatomique ou médical et non plus seulement métaphysique. C'est ce qui se passe au tournant des années 1730 : si le débat soulevé par la querelle entre Lémery et Winslow touche encore de très près à la métaphysique, il fait appel à des considérations concrètes, en particulier mécaniques, qui rejettent à l'arrière-plan les arguments théologiques. Lémery et Winslow sont tous deux des savants reconnus ; ils occupent des fonctions officielles : Louis Lémery, diplômé de médecine en 1698, exerce à l'Hôtel-Dieu à partir de 1710 et devient médecin du roi en 1722 ; il est aussi le médecin personnel de la princesse de Conti. L'Académie des Sciences l'accueille en 1702 en qualité d'élève botaniste et il est ensuite nommé « associé chimiste » en 1712. Jacques-Bénigne Winslow quant à lui est anatomiste ; pensionnaire de l'Académie royale des Sciences en 1722, il occupe la chaire d'anatomie du Jardin du Roi de 1742 à 1758. Lémery publie un premier mémoire « Sur un fœtus monstrueux » en 1724 et Winslow des « Remarques sur les monstres » en 1733-1734. Lémery réplique ensuite par quatre mémoires regroupés sous le titre « Sur les monstres », les deux premiers en 1738 et les deux suivants, portant plus spécifiquement sur les « monstres à deux têtes », en 1740, tandis que Winslow analyse les différentes opinions sur la question dans ses « Remarques sur deux dissertations touchant les monstres » en 1742. D'accord tous deux quant à la préformation des germes, ils diffèrent en ce que Lémery refuse l'idée qu'un germe puisse être originellement monstrueux. La perfection originelle des germes est selon lui induite par l'excellence de la création divine et le monstre résulte nécessairement d'un ou plusieurs accidents, essentiellement mécaniques, survenus au cours de la gestation. Face à lui, Winslow, qui finira par l'emporter dans l'opinion, admet la double possibilité de germes originellement monstrueux d'une part et de germes parfaits victimes de pathologies, de secousses, de carences, etc. d'autre part.

L'approche des deux hommes est profondément marquée par leurs formations respectives : c'est en anatomiste que Winslow admire les monstres et qu'il voit, dans certains d'entre eux du moins, la preuve de l'infinie puissance divine ; et c'est en médecin que Lémery plaint les handicaps et les souffrances du monstre – il n'admet d'ailleurs sous ce terme que les seuls êtres empêchés de vivre normalement : « dès que cette singularité n'attaque ni les fonctions ni la vie, ce ne sont point des monstres proprement dits⁷ », mais des « espèces d'hommes particulières ». Le monstre relève selon le médecin d'« un dérangement dans les organes, [d']une véritable maladie organique qui, en attaquant plus ou moins la structure des parties et leurs fonctions, porte des atteintes plus ou moins fortes à la santé, et même à la vie⁸ ». Il va plus loin :

⁵ L'article appartient au tome X de l'*Encyclopédie* qui paraît seulement en 1765 du fait de l'interdiction qui frappe l'entreprise depuis 1757.

⁶ Voir sur cette question Jacques Roger, *Lessciences de la vie dans la pensée française du XVIIIe siècle*, Paris, Armand Colin, 1963 (p. 397-420) et Patrick Tort, *L'Ordre et les monstres. Le débat sur l'origine des déviations anatomiques au XVIIIe siècle*, Paris, Syllepses, 1997.

⁷ Lémery, Seconde partie du *Quatrième mémoire sur les monstres*, 1740, *Mémoires de l'Académie des Sciences*, 1742, p. 531.

⁸ *Ibidem*.

parce qu'il « pêche formellement [...] contre ces lois [divines] dictées par la raison⁹ », le monstre est « indigne de la même origine » que l'être normal ; le monstre, progressivement, se voit exclu de l'humanité.

Les positions de Lémery et de Winslow ne diffèrent pas seulement par leurs thèses et leur angle d'approche, mais également par l'attitude épistémologique qu'elles impliquent. Là où Winslow admet plusieurs causes possibles (métaphysiques et mécaniques) et garde une large place à l'ignorance des hommes, Lémery cherche un paradigme explicatif global qui maintienne séparées les sphères métaphysique et physique. De là la critique de Winslow lui reprochant une démarche systématique en un domaine où Fontenelle avait déclaré, dans sa préface aux *Mémoires*¹⁰ qu'il ne pouvait y avoir de « système général » dans les domaines de l'observation. De ce fait, même si comme l'explique l'historien des sciences Patrick Tort, les travaux de Lémery, en envisageant que les processus par lesquels les organes défectueux se régénèrent partiellement ou s'adaptent à leur nouvelle conformation, vont dans le sens d'une « intuition du vivant¹¹ », son approche systématique de la question, fondée sur le double dogme métaphysique de la préexistence des germes et de la rationalité de la Création divine, bloquait tout autant que celle de Winslow la réflexion biologique à venir. Sur le plan anthropologique et non plus scientifique, le point de vue de Lémery excluait toute admiration devant le monstre et, plus encore, allait dans le sens d'une exclusion violente fondée sur un double effroi, devant l'anormalité d'une conformation déroutante d'une part et devant les causes mécaniques et pathologiques de ces désordres d'autre part.

La querelle proprement dite s'éteint avec la mort de Lémery en 1743 ; mais la publication des *Mémoires* de l'Académie Royale des Sciences et les comptes rendus dont ils font l'objet dans la presse enaugmentent le retentissement. Ainsi, tout en faisant l'éloge de Lémery qu'on attend de lui dans l'*Histoire de l'Académie* pour 1743, le mathématicien Dortous de Mairan, secrétaire de l'Académie depuis 1739, prend clairement parti pour la thèse de Winslow, en l'étayant d'un raisonnement fondé sur le calcul des probabilités¹². *Le Journal des Savants* prolonge l'écho de cette querelle en novembre 1744 : son rédacteur en rappelle les éléments et se prononce à l'inverse pour Lémery pour des raisons théologiques ; enfin en 1748, ce même périodique rend compte des *Mémoires de l'Académie* pour 1743 qui ont été publiés en 1746¹³.

Cette querelle est importante pour notre propos pour deux raisons : la première est générale et est bien connue. Expériences, débats et théories scientifiques passionnaient les contemporains, en particulier lorsqu'ils concernaient la vie physique. Les publications savantes sont relayées par des textes de fiction, des gazettes, des nouvelles qui alimentent la curiosité d'un public avide d'étrangeté mais soucieux, en même temps, de ne pas paraître crédule. La seconde est spécifique à la question du monstre : étonnamment, alors que la théorie de la préformation des germes faisait débat déjà depuis plusieurs décennies¹⁴, le débat sur les monstres dans ces années 1730-1740 ne la remet pas en cause. De là d'ailleurs, selon l'historien Patrick Tort, son assez faible impact sur l'histoire des sciences de la vie ; mais de là aussi, pour notre propos, son intérêt. En effet, à s'en tenir au concept de la préformation des germes de tous les êtres, le monstre posait nécessairement la double question de l'origine (origine des qualités et des tares) et de la légitimité de cette origine – autrement dit, de l'ordre dont elle procède.

C'est bien de cela dont il s'agit dans les contes que M.-C. d'Aulnoy imagine sur le motif du prince monstrueux, « Babiolo¹⁵ » et « Le Prince Marcassin¹⁶ » tout particulièrement. Ce dernier

⁹*Ibid.*, p. 537.

¹⁰ Fontenelle, « Préface sur l'utilité de la Physique et des Mathématiques, et sur les travaux de l'Académie des sciences » [1702], *Œuvres complètes*, Paris, Fayard, 1989, t. VI, p. 59-75.

¹¹ P. Tort, *ouvr. cité*, p. 12.

¹² J. Roger, *ouvr. cité*, p. 415-416.

¹³*Ibid.*, p. 596.

¹⁴ Harvey, en 1651, avance la thèse de l'épigénèse et Wolff, en 1759, mettra en évidence l'évolution de l'embryon.

¹⁵ « Babiolo », dans M.-C. d'Aulnoy, *Les Contes des fées*, 1696, éd. N. Jasmin, Paris, Champion Classiques, 2008.

est une réécriture du « Roi Porc » de Straparole¹⁷, les deux étant généralement associés au conte type 433B de la classification d'Arne et Thompson, dit du « prince en serpent¹⁸ ». La comparaison du conte de M.-C. d'Aulnoy avec celui de Straparole met en évidence le déplacement de l'enjeu de la représentation animale : là où le conteur italien s'amuse de la figure porcine et en multiplie les effets, la conteuse française insiste sur l'ambiguïté de la frontière entre l'humain et l'animal et sur les interactions entre deux états supposés étanches depuis Descartes. Comme le conteur italien, Aulnoy souligne le « désespoir » des parents du monstre, mais dans son cas, l'émotion est suivie d'une double réflexion concernant la responsabilité des parents dans la naissance du monstre et la nature du lien qui les unit à lui ; au roi, qui l'absout de toute responsabilité et propose de « noyer ce petit monstre », la reine réplique :

je suis la mère de cet infortuné marcassin, je sens ma tendresse qui sollicite en sa faveur; de grâce ne lui faisons point de mal, il en a déjà trop, ayant dû naître homme, d'être né sanglier¹⁹.

L'assurance de la tendresse du roi pour sa femme permet à la conteuse de s'inscrire en faux contre l'opinion courante, quoique souvent rejetée, d'une responsabilité maternelle dans la naissance des monstres. Les théologiens, médecins et philosophes de la fin du XVII^e siècle refusent une responsabilité d'ordre surnaturel ce qui les conduit soit à invalider totalement cette explication soit à la déplacer de la sphère métaphysique à des considérations purement humaines, d'ordre physiologique ou moral. C'est le cas de Malebranche par exemple qui dans *La Recherche de la vérité* l'étaie d'une théorie générale de l'imagination. Celle des femmes enceintes est selon ce théologien cartésien – dont l'œuvre fut mise à l'Index en 1709 – suffisamment vive et sensible pour occasionner de tels « accidents » :

Lorsque l'imagination de la mère se dérègle, et que quelque passion violente change la disposition naturelle de son cerveau, [...] cette communication [des esprits animaux et du cerveau de la mère avec les esprits animaux et le cerveau de l'enfant] change la conformation du corps de l'enfant, et les mères avortent quelquefois des fœtus d'autant plus semblables aux fruits qu'elles ont désirés, et les esprits [animaux] trouvent moins de résistance dans les fibres du corps de l'enfant²⁰.

L'idée que l'imagination féminine est propice aux dérèglements est un *topos* suffisamment ancré dans la culture des XVII^e et XVIII^e siècles pour qu'il soit indifférent de savoir si la conteuse a pu lire le livre II de *La Recherche de la vérité*, paru en 1674. La même conception imprègne le raisonnement du philosophe et le discours de la reine du conte : « mon esprit est occupé du désir que j'ai d'avoir un fils, et il se forme là-dessus cent chimères²¹ » – et nous serions tentée de lire ce dernier terme dans son sens littéral, telle une suggestion proleptique de la naissance monstrueuse à venir. Dans ce conte, l'intervention de la fée est antérieure à la naissance et questionne de ce fait explicitement la conception monstrueuse. Dans « Babiolo » en revanche, la métamorphose de la princesse ayant lieu après la naissance et sous les yeux des parents, il ne peut être question d'invoquer leur responsabilité, sauf à la déplacer de la sphère physique à la sphère politique. C'est ce que met au jour le trouble de la reine :

Que vais-je devenir ! Quelle honte pour moi, tous mes sujets croiront que j'ai fait un monstre : quelle sera l'horreur du roi pour un tel enfant²² !

¹⁶ « Le Prince Marcassin », inséré dans *Le Nouveau gentilhomme bourgeois, conte*, dans les *Contes nouveaux, ou les Fées à la mode*, 1698, éd. N. Jasmin, Paris, Champion Classiques, 2008.

¹⁷ Giovanni Straparola, *Les Nuits facétieuses*, Venise, 1550 (trad. fr. 1560, éd. moderne de J. Gayraud, Paris, Corti, 1999), II^e nuit, 1^e fable : « Galioi Roi d'Angleterre, ayant un fils né porc, lequel se maria par trois fois, & ayant perdu sa peau de porc, devint un très beau jeune fils, qui depuis fut appelé le Roy Porc. »

¹⁸ Ouvr. cité, notice, p. 604-608. Pour la notion de conte type et cette classification, voir Antti Arne et Stith Thompson, *The Types of the Folk-Tale : A Classification and Bibliography*, Helsinki, Academia Scientiarum Fennica, coll. « Folklore Fellow's Communications, 74 », 1928.

¹⁹ « Le Prince Marcassin », ouvr. cité, p. 458.

²⁰ Malebranche, *De la Recherche de la vérité, livre II : De l'imagination*, Paris, éd. M.-F. Pellegrin, Paris, G. F., 2006, p. 122.

²¹ « Le Prince Marcassin », ouvr. cité, p. 456.

²² *Ibid.*, p. 549.

La parataxe maintient l'ambiguïté quant au lien entre la « honte » personnelle de la reine et l'« horreur », potentiellement politique, du roi : se dessine peut-être ici la possibilité d'une remise en cause de la légitimité, par le peuple, de la succession royale. Le double sens de l'expression « faire un monstre » – au sens littéral, physiologique, se joignent des connotations superstitieuses – déjoue toute lecture univoque. Quoiqu'il en soit, la conteuse superpose ainsi deux interprétations et les fait converger : que le peuple voie dans la naissance du marcassin un signe surnaturel ou qu'il constate la réalité physique d'une naissance monstrueuse, la lignée monarchique est dans les deux cas frappée d'infamie. La « honte » ressentie par la reine illustre la seconde explication et renvoie à ces cas de monstres nés disait-on d'accouplements bestiaux, complaisamment décrits par les brochures et les gazettes de l'époque.

Cependant la féerie suspend le soupçon envers la figure de la reine : la structure narrative des contes offre systématiquement la réparation de la monstruosité, soit qu'elle disparaisse, soit qu'elle ne se transmette pas à la descendance. Mais le dénouement réparateur est précédé chez notre conteuse de développements subtils évoquant l'angoisse et la culpabilité des personnages. Si le désir de mariage de Marcassin suscite, comme chez Straparole, l'opposition première de sa mère, l'obstacle se complique ici de préoccupations filiales et de ressorts psychologiques inexistantes dans le conte italien :

Qui voudra de toi, mon fils, et quels enfants peux-tu espérer ? Ismène est si belle, dit-il, qu'elle ne saurait avoir de vilains enfants ; et quand ils me ressembleraient, je suis résolu à tout [...] j'ose dire que vous devriez moins qu'un autre me représenter mon malheur : pourquoi m'avez-vous fait cochon ? N'y a-t-il pas de l'injustice à me reprocher une chose dont je ne suis pas la cause²³ ?

Dans toutes les versions, la métamorphose du prince est levée lorsqu'enfin, après deux mariages malheureux, une jeune fille douce et aimante accepte l'union monstrueuse. Aulnoy donne à ce schéma une dimension originale, en faisant de cette résolution non pas seulement une acceptation symbolique de la laideur par la jeune fille mais un compromis entre sauvagerie et civilisation. L'innocence de la forêt sera ainsi préférable aux vices de la cour tandis que la bestialité cruelle de Marcassin devra s'adoucir au contact de Marthésie. Le critique Lewis C. Seifert²⁴ commente le choix du terme de « marcassin », en lieu et place de celui de « porc » repris après Straparole par la comtesse de Murat en 1699²⁵, dans le sens d'une réflexion sur la mondanité et la civilisation. Mais pour notre propos c'est davantage le prolongement des craintes de la mère dans celles de la jeune épousée qui est frappant : « [Marthésie] était grosse, et quand elle se figurait que la race marcassine allait se perpétuer, elle ressentait une affliction sans pareille²⁶ ».

Ces inquiétudes de future mère permettent à la conteuse d'explorer les enjeux anthropologiques du motif du prince monstrueux tout en l'inscrivant, virtuellement, dans une histoire de la généalogie royale. Tout se passe comme si le conte, dans le déroulement de la narration, suggérait l'ampleur des implications du motif du prince monstrueux avant de célébrer la stabilité et la perfection de la monarchie dans le dénouement. Lorsque la métamorphose du Prince en Marcassin est levée, le couple peut regagner la cour et jouir de l'adoration publique ; la pureté de la lignée est alors réaffirmée à la fois en amont et en aval du couple :

Le prince Marcassin ressemblait si fort à son père, qu'il aurait été difficile de s'y méprendre. On ne s'y méprit pas aussi. Jamais allégresse n'a été plus universelle ; au bout de quelques mois, elle augmenta encore par la naissance d'un fils, qui n'avait rien du tout de la figure ni de l'humeur marcassine²⁷ ?

²³ Ouvr. cité, p. 464.

²⁴ Lewis C. Seifert, « Animal-Human Hybridity in d'Aulnoy's "Babiole" and "Prince Wild Boar" », *Marvels & Tales*, July 1, 2011, consultable en ligne sur <http://www.readperiodicals.com>.

²⁵ Henriette-Julie de Castelnau, Comtesse de Murat, « Le Roi porc », *Histoires sublimes et allégoriques*, 1699. Voir l'édition moderne établie par G. Patard, *Bibliothèque des génies et des fées*, vol. 3, Paris, Honoré Champion, 2006. Murat ne reprend aucune des suggestions de ses prédécesseurs concernant l'animalité ni la monstruosité.

²⁶ Ouvr. cité, p. 489.

²⁷ Ouvr. cité, p. 495.

Une quarantaine d'années sépare les contes de M.-C. d'Aulnoy de ceux de Marguerite de Lubert et de Crébillon qui reprennent le motif du prince monstrueux ; entretemps, la donne politique a changé et le conte, qui a multiplié ses formes et ses intentions, est devenu largement parodique. Dans les années 1720-1740, l'intérêt pour les sciences s'articule à une nouvelle conception de l'invention merveilleuse et partant, au renouvellement de l'écriture fictionnelle, profondément imprégnée du « pourquoi non ? » de Fontenelle. Son opuscule *De l'origine des fables*, déjà connu dans les milieux mondains, paraît en 1724²⁸ et élargit l'influence de sa pensée. Pour Fontenelle la science moderne devait naître d'une séparation d'avec la fable, qui en serait à la fois le régime originel et l'envers : « Toutes les métamorphoses sont la physique de ces premiers temps²⁹ » ; et en même temps, le « plaisir » de l'invention est un moteur de la découverte scientifique comme l'exprimait dès 1686 le philosophe de ses *Entretiens sur la pluralité des mondes* : « je me suis mis dans la tête que chaque étoile pourrait bien être un monde. Je ne jurerais pourtant pas que cela fût vrai, mais je le tiens pour vrai, parce qu'il me fait plaisir à croire³⁰ ».

Dans cette mouvance affirmant la fécondité de l'invention merveilleuse et de la rêverie, y compris en termes de progrès scientifique, Marguerite de Lubert – ou le rédacteur de ce « Discours préliminaire qui contient l'apologie des contes de fées³¹ » placé en tête de *Tecserion ou le prince des Autruches* – affirme la valeur de l'invention merveilleuse : « il y a de la sagesse à tirer du plaisir de la folie ». Chez M. de Lubert, le monstre effraie moins qu'il ne fait rêver et l'autruche ne fait que discrètement signe vers l'impuissance royale : un roi dégoûté de l'amour défigure son fils pour l'en prémunir, cette monstruosité étant parachevée par le fils lui-même qui « communiqua à son esprit la métamorphose de son corps, et [qui] devint aussi sombre et aussi méchant qu'il avait été auparavant doux et enjoué³². » Cette méchanceté produit des monstres dont la menace dépasse les frontières de son État : « savait-il qu'un roi voisin fût amoureux de quelque belle princesse, il la changeait en Autruche, et l'amant en Perroquet, de sorte qu'il n'était pas permis à un prince d'aimer dans ses propres états³³. »

Chez M. de Lubert, l'enchantement prend cependant vite le dessus et ce trait purement liminaire est gommé par l'invention merveilleuse. En revanche, lorsque Crébillon reprend la figure de l'Autruche dans un conte imaginé semble-t-il dès les années 1736 mais publié seulement en 1754, c'est pour en faire le moteur d'une critique politique des plus précises : sous-titré « conte politique et astronomique », *Ab, quel conte !*, appartient au libertinage critique illustré par son *Sophaen* 1742 et surtout, pour la portée politique, par les *Bijoux indiscrets* que Diderot publie en 1748. La peinture satirique de la cour française passe par le détournement oriental, tandis que les personnages – du ministre aux courtisans en passant par les femmes et leurs parures – ainsi que les jeux sur le langage sont autant de signaux visant la société française. L'autruche est, comme en témoigne aussi le texte de M. de Lubert, un volatile propice aux métamorphoses plaisantes ; chez Crébillon, l'animal change de sexe et surtout s'accoutre, littéralement, d'un grand nombre de ridicules mondains dont la précision devait permettre au lecteur contemporain d'y reconnaître

²⁸ Le biographe de Fontenelle, Trublet, situe la composition de ce texte entre 1691 et 1699 et explique par la prudence sa publication tardive (voir Jean R. Carré, *La philosophie de Fontenelle ou Le sourire de la raison* [1932], Genève, Slatkine, 1970, p. 117). Le texte a cependant probablement circulé bien avant.

²⁹ Bernard le Bovier de Fontenelle, *De l'origine des fables*, dans *Réveries diverses, opuscules littéraires et philosophiques*, éd. A. Niderst, Paris, Desjonquères, p. 104-105.

³⁰ Bernard le Bovier de Fontenelle, *Entretiens sur la pluralité des mondes* [1686], Premier Soir (éd. Chr. Martin, Paris, G.F. Flammarion, 1998, p. 61).

³¹ Aurélie Zygel-Basso, dans son édition critique des contes de Mlle de Lubert, doute qu'elle en soit l'auteur (*Mademoiselle de Lubert, contes*, édition critique établie par Aurélie Zygel-Basso, Paris, H. Champion, « Bibliothèque des Génies et de Fées », vol. 14, 2005). Quoi qu'il en soit, il s'agit bien de l'expression de la conception du conte qui émane des textes de la conteuse.

³² Marguerite de Lubert, *Tecserion ou le Prince des Autruches*, éd. J. Cotin et E. Lemirre, Paris, Gallimard, « Le Promeneur », 1997, p. 40.

³³ *Ibid.*, p. 19.

une caricature du roi Stanislas³⁴. Sous la Révolution, si le cochon est majoritaire, on trouve aussi quelques représentations de Louis XVI en volatile, comme dans cette estampe de la collection de Vinck :



Les métamorphoses monstrueuses sont chez Crébillon non plus l'accident mais la règle, et surtout figurent la dégradation générale d'une cour qu'aucun enchantement ne vient plus sauver. Dans le récit cadre, le sultan Schah-Baham, auditeur du conte, commence par « s'affliger » de l'aventure du roi Autruche ; mais c'est à la fragilité de sa propre nature qu'il pense ensuite :

Mais comment devient-on autruche ? J'avoue que je ne le comprends point ! qu'on naisse tel, et qu'on s'y fasse ; rien là-dedans que de très naturel : mais que, moi, je suppose, qui suis homme, je devienne Autruche, ou Dindon ; et cela dans l'instant que j'y pense le moins, et que, malgré cet accident je danse comme s'il ne m'était rien arrivé, rien ne me paraît plus incompréhensible. Ce que c'est que de nous, pourtant ! En vérité ! Cela fait trembler³⁶ !

Dans le conte lui-même, le sort du roi Schézaddin, frappé d'impuissance sexuelle par la fée Tout-ou-Rien puis amoureux d'une oie, développe la même image d'une cour transformée en ménagerie : éprouvant pour son oie des désirs qu'elle-même ne comprend pas et qui effraient ses

³⁴ Voir à ce propos les commentaires et notes de R. Jomand-Baudry, dans Crébillon, *Œuvres complètes*, éd. J. Sgardet *alii.*, t. III, Paris, Classiques Garnier, 2010, p. 710 et 765. À noter que selon A. Zygel-Basso, le conte de *Tecserion* aurait pour clé la visite de Stanislas à Lunéville, ce qui confirmerait encore le lien entre les deux contes.

³⁵ « Les Animaux rares : ou la translation de la ménagerie royale au Temple, le 20 aoust 1792 », [estampe] / [non identifié], [s.n.] (Paris ?), 1792, Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie, RESERVE QB-370 (29)-FT 4 [De Vinck, 4930. Si ici Louis XVI est en dindon, A. Duprat mentionne une gravure impliquant l'autruche, « Voyage à Montmédy », dont je n'ai pas pu voir de reproduction (dans « Le Sage, même à cinquante ans profite à l'école des bêtes », dans *L'animalité : hommes et animaux dans la littérature française*, dir. A. Niderst, Tübingen, Gunter Narrateur Verlag, 1994, p. 131-148).

³⁶Ouvr. cité, p. 426.

sujets, il publie des édits transformant le merveilleux en loi pour faire taire, à défaut de les dissiper, les répugnances de son peuple. La reine-oie incarnerait la fille de Stanislas, Marie Leszczyńska, dont on disait qu'elle avait « des défauts corporels », notamment des « pieds palmés », signes de son « extraction douteuse »³⁷.

Il faut noter que l'identité animale de la future reine est, déjà chez Crébillon et bien avant donc les caricatures visant Louis XVI et Marie-Antoinette, associée au risque de la dévoration : en dehors des jardins royaux, l'oie ne sera plus reconnue comme princière mais suscitera le légitime appétit des sujets du royaume. De là, les efforts effrénés du roi pour la retrouver, sur lesquels se clôt le conte sans se dénouer. Donnant aux détails physiques chers à M.-C. d'Aulnoy une amplification inédite, Crébillon plonge le conte et son lecteur dans une extravagance à la fois scabreuse et humoristique. L'attirance du sultan pour son oie – et son empressement à appairer son ministre à une grue – fait basculer la lignée royale et toute la cour du côté de la monstruosité. L'humanité n'est alors plus représentée que par un peuple incapable de lutter contre une monstruosité d'État.

Si le conte de Crébillon est à ce point efficace dans son propos, c'est sans doute parce qu'en 1754 les comparaisons entre l'homme et l'animal vont bon train dans les sciences naturelles comme dans les discours philosophiques et les arts³⁸ et que, en ce qui concerne l'homme, la limite entre monstruosité et « normalité » (ce n'est pas en ces termes que la question est posée³⁹) n'est pas davantage située. Parisien, coutumier des salons et des cercles, Crébillon a-t-il eu vent du débat qui a secoué l'Académie des Sciences entre 1724 et 1743 ? Rien ne permet de l'affirmer et c'est vers d'autres auteurs qu'il faut se tourner pour observer la façon dont le débat scientifique sur les monstres a pu alimenter l'imaginaire de l'époque.

Charles-François Tiphaigne ou Tiphaigne de La Roche est l'une des nombreuses figures relais entre le monde des Belles-Lettres et celui des savants. Docteur en médecine, auteur de la célèbre *Giphantie* ou encore des *Galligènes*⁴⁰, c'est aussi un grand amateur de poésie qui commence sa carrière en s'illustrant par des vers couronnés au palinod de Caen et de Rouen. Fidèle à cette première vocation, il tire de sa thèse de médecine, intitulée *Pour savoir si l'explication de la sympathie et de l'antipathie doit être cherchée dans la matière transpirante*, soutenue en 1747, un essai entremêlé de récits, *L'Amour dévoilé ou le système des sympathistes* (1749). Mais c'est véritablement avec *Amilec ou la graine d'hommes* que Tiphaigne se lance dans la carrière de la fiction : publié anonymement en 1753, le texte rencontre un grand succès et pour la troisième édition en 1754, Tiphaigne, pensant probablement augmenter les ventes, choisit de se nommer à la tête de son conte avec son titre de « Médecin de la Faculté de Caen ».

³⁷*Ibid.*, introduction, p. 279. Cette allusion politique peut également résonner avec le cas légendaire de l'enfant du roi Robert le Pieux et de sa cousine Berthe, dont l'union, frappée d'anathème, considérée comme illégitime et « monstrueuse », aurait été punie par la naissance d'un enfant à la tête d'oie (voir Ernest Martin, *Histoire des monstres* [1880], Grenoble, J. Million, 2002). Le cas est cité comme « fable » par les rédacteurs du *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, X, 1757, pour l'an 1001 (*Recueil des historiens des Gaules et de la France* [Reprod.], [éd. par Dom Martin Bouquet,...] ; nouv. éd. publ. sous la dir. de M. Léopold Delisle,... 1840-1904, p. 107) : « Le Roi Robert trop épris d'amour pour Berte, ne voulut point la renvoyer, jusqu'à ce que Dieu prit soin de le corriger par lui-même. Car cette femme se flattant après avoir conçu du Roi de mettre au monde un fils, enfanta un monstre *fable* ; 211. B. un fils *s'il est permis de le croire*, ayant exactement le cou et la tête d'une oie, 211, n. 492. C. n. Ce qui épouvanta le Roi et l'obligea de répudier sa parente. »

³⁸ Sur cette question, voir les articles de R. Démoris, « Oudry et les cruautés du rococo », *Bestiaire des Lumières*, dir. A. Richardot, *Revue des Sciences humaines*, n° 296, 4/2009, Lille, p. 143-177 et « Oudry : la violence sans histoire », dans *Violences du rococo*, dir. J. Berchtold, R. Démoris et Chr. Martin, Pessac, PUB, 2012, p. 132.

³⁹ Voir la thèse classique de G. Canguilhem, *Le normal et le pathologique*, [1966], Paris, P.U.F., 1988.

⁴⁰ On trouvera une mise au point bio- et bibliographique sur Tiphaigne dans l'édition critique d'*Amilec* établie par P. Vincent, Mont-Saint-Aignan, PURH, 2012. L'édition complète de ses œuvres est en cours d'élaboration pour les éditions Garnier.

Le texte se présente comme un « songe philosophique » suscité par la question de la génération⁴¹ ; le terme générique de « songe », employé dans la dédicace « aux savants », l'inscrit dans une tradition d'écrit scientifique valorisant l'intuition et l'hypothèse, de Lucien à Fontenelle en passant par Cyrano⁴². Avec très souvent une portée satirique : le texte de Tiphaigne épingle les vices des graines de femmes, de financiers, d'auteurs, énumère plaisamment la disparate d'un cabinet de physique et enfin multiplie les exemples de dégénérescence. Son ton irrévérencieux envers les sciences – et les merveilles qu'elles charrient – rejoint celui de Voltaire croquant plaisamment le secrétaire de l'Académie et ses travaux dans *Micromégas*, ou encore celui de Bougeant se vantant, selon le mot rapporté par Voisenon, de pouvoir, à volonté, « faire un monstre qui [lui] vaudra[it] un louis », c'est-à-dire, explique Voisenon, publier une feuille annonçant « la rencontre d'un monstre très extraordinaire qu'on avait vu dans un pays très éloigné, et qui n'avait jamais existé »⁴³.

Le narrateur de ce « songe » est un savant malheureux qui s'est endormi sur sa vaine étude et qui rêve, par compensation, d'un « élevage » de « graines d'hommes » (ou « germes » ou encore « rudiments d'hommes »⁴⁴) par des génies soucieux de maintenir la qualité de l'espèce : il faut trier les graines, exclure les mauvaises – occasion de développements satiriques visant les coquettes, les beaux esprits et autres ridicules –, sélectionner les meilleures et par des opérations de croisement renforcer les germes de qualité. Les germes les plus parfaits ne seraient donc rien sans les travaux des génies, semeurs et moissonneurs.

Le génie Amilec explique au narrateur que « des meilleures souches il sort souvent de mauvais rejetons⁴⁵ » ; il en vient ensuite à notre sujet avec « l'élection des rois » et l'épreuve qu'on fait des « germes de souverains » :

Toute graine de souverain qui n'a pas dégénéré, me dit Amilec, attire et fait circuler autour d'elle la graine de peuple. Mais les germes royaux ont plus ou moins de cette vertu⁴⁶.

Les graines de souverains, jetées en l'air, attirent à elles des graines de peuple et forment ainsi des « tourbillons » : certains sont faibles ou « se délabre[nt] » comme le tourbillon des Perses, d'autres « croi[sse]nt de moment en moment » comme celui de Prusse, d'autres enfin semblent « chanceler » comme le Hollandais. Quant au tourbillon des Français, il suscite l'admiration des génies par la force du germe de roi qui le fait à ce point gonfler que les génies, craignant qu'il n'absorbe tous les tourbillons autour de lui et ne les détruise, envoient Amilec le « cueillir » :

Cependant les clameurs cessèrent, un silence profond succéda ; tous les Génies étaient en suspens, tous attendaient avec impatience qu'Amilec revînt et leur annonçât quelle était l'origine du germe qui faisait leur admiration. Il ne tarda pas à paraître, il sortit du sein des tourbillons aussi légèrement qu'un habile Plongeur sort du sein des eaux. « Cet auguste germe, dit-il, nous vient de l'illustre famille des Bourbons. Priverons-nous les Habitants de la Terre d'un trésor si rare ? Rendons aux Français ce germe précieux, que leurs vœux soient accomplis, qu'il naisse un Duc de Bourgogne. » À ces mots mille applaudissements se firent entendre de toutes parts, et en mon particulier je ressentis une joie si vive, que je m'éveillai⁴⁷.

Ce germe de roi, c'est Louis-Joseph-Xavier de France, duc de Bourgogne, fils du dauphin et petit-fils de Louis XV, né le 13 septembre 1751. Tiphaigne se fait le porte-parole de la très

⁴¹ Le substrat scientifique de ce texte est complexe et nous n'y entrerons pas, sauf à préciser que, contre les partisans d'un préformationnisme rigide Tiphaigne adopte les propositions de Buffon quant à une génération épigénétique (*Histoire naturelle*, 1749).

⁴² Voir à ce sujet le récent ouvrage de Guilhem Armand, *Les Fictions scientifiques de Cyrano de Bergerac à Diderot, vers une poésie hybride*, Pessac, PUB, 2013.

⁴³ Voisenon, « Anecdotes littéraires », dans *Œuvres complètes* de l'Abbé Voisenon, 1781, t. 4, p. 126, cité par J. Sgard dans sa préface à l'édition moderne du *Voyage merveilleux du prince Fan-Férédin dans la Romancie* [1735], P. U. de Saint-Etienne, 1992, p. 11.

⁴⁴ C.-F. Tiphaigne de La Roche, *Amilec ou la graine d'hommes*, ouvr. cité, p. 97.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 118.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 138.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 137-138. Après « Bourgogne », une note de l'auteur (le texte est émaillé de ces notes ironiques) estime que cette « louange » « fine et délicate » « mériterait pension ».

viveattente politique qui a entouré l'événement. Non sans nuance : il est en effet nécessaire qu'un génie intervienne pour que ce germe, exceptionnellement énergétique, ne détruise pas tous les autres tourbillons. C'est la crainte qu'exprime le « moissonneur royal » à Amilec :

Seigneur, lui dit-il, je ne sais quel est le germe dont la grandeur se caractérise avec tant d'énergie ; mais si on l'abandonne encore quelque temps à lui-même, son tourbillon ne manquera pas de détruire et d'absorber tout ce qui l'environne : les autres germes de rois se trouveront confondus avec la graine de peuple autour de celui-ci, nous ne pourrions en reconnaître aucun, nous les perdrons tous⁴⁸.

Que les germes royaux soient trop énergiques ou qu'ils soient dégénérés, ils ne peuvent former seuls des tourbillons harmonieux ; seuls les génies permettent d'éviter que le peuple – et « le peuple est toujours peuple⁴⁹ » déclare Amilec – ne dénature les « tourbillons politiques⁵⁰ ». Quant à la façon de renforcer les germes faibles ou dégénérés, elle est tout au long du conte présentée comme laborieuse et très lente d'application. Pour renforcer des germes « de qualité » trop fragiles, Amilec et ses génies les « amalgament » « avec de la graine de financier » - une opération déjà risquée en ce milieu du XVIII^e siècle :

Dans l'amalgame, les germes s'entre-communiquent ce qui leur manque. Le malheur est que la graine distinguée perd de sa qualité en prenant de la consistance, et que la graine de financier perd de sa consistance en prenant de la qualité⁵¹.

Il semblera donc difficile, dans ces conditions, d'« enter un philosophe sur un souverain » comme l'imagine et le propose Dumarsais dans l'article « Philosophe » de l'*Encyclopédie* publié en 1765.

Ces entreprises de manipulation des germes royaux montrent que pour Tiphaigne il n'y a, que le germe soit puissant ou faible, plus d'espoir de continuité dans la lignée royale. Le « monstre » craint par Saint-Simon semble bien avoir gagné contre la pureté du sang. Lorsqu'il rédige ses mémoires, dans les années 1739-1749, Saint-Simon fait en effet appel, pour l'année 1715, au champ lexical du monstrueux pour nommer la montée en puissance des « bâtards », en expliquant : « pour des choses si monstrueusement nouvelles on est contraint de les exprimer par des mots faits pour les pouvoir exprimer⁵² ». La monstruosité ne caractérise pas tant les bâtards eux-mêmes que leur prétention au pouvoir – prétention autorisée par le roi-père lui-même, Louis XIV, lequel, d'une certaine façon, semble s'être considéré comme une « origine » suffisante à la qualité monarchique. Saint-Simon raconte avoir tenté d'alerter le parlement et le conseil de régence du danger :

Enfin leur faire toucher l'évidence du crime de lèse-majesté dans l'attentat d'oser prétendre à la couronne, et d'avoir abusé de la faiblesse d'un père qui n'aurait jamais dû reconnaître de doubles adultérins, et qui est le premier qui l'ait osé par la surprise, qu'on a vue ailleurs, pour escalader tous les degrés par lesquels ils sont parvenus à une si effrayante grandeur, et ne s'en faire encore qu'un échelon pour s'assimiler en tout aux princes du sang, jusqu'au monstre incroyable de se rendre comme eux habiles à succéder à la couronne. Exciter les uns par le renversement des familles, et la tentation de devenir mères de semblables géants, les autres par les motifs de la religion, ceux-ci par le mépris et l'anéantissement de toutes les lois, ceux-là par celui de tout ordre, tous par l'exemple qui serait suivi des rois successeurs, dont naîtrait une postérité qui envahirait tout, et ne laisserait rien aux vrais princes du sang, dont ils craindraient et haïraient la naissance, et au-dessous d'eux tout ordre légitime et légal. Surtout leur exposer bien clairement jusqu'où entraîne l'ambition de régner avec un droit tel qu'il puisse être; que tout ce que ces bâtards ont obtenu, surtout les rangs et droits de princes du sang et d'habileté à la couronne, est l'ouvrage du seul duc du Maine[...]⁵³.

⁴⁸*Ibid.*, p. 137.

⁴⁹*Ibid.*, p. 132.

⁵⁰*Ibid.*, p. 134 (en note: «Que dites-vous, Madame, du tremoussement de ces tourbillons politiques [...]?»).

⁵¹*Ibid.*, p. 108.

⁵² Saint-Simon, *Mémoires*, t. XII, chap. IX, 1715. Cité dans la version Chérueil (1856), mise en ligne sur <http://rouvroy.medusis.com>.

⁵³*Ibid.*

Le monstre chez Saint-Simon n'est pas celui de la médecine – une recherche en plein texte dans l'édition Chérueil numérisée le confirme⁵⁴ – mais il dit comme lui le désordre d'une « terre en proie aux convulsions », selon l'expression de F. Charbonneau⁵⁵. Relèvent d'un même imaginaire l'idée scientifique que le monstre n'est pas la preuve de l'inventivité et de l'étendue des pouvoirs divins, mais le résultat d'un désordre et le signe d'une menace pesant sur l'existant et l'analyse politique de Saint-Simon : Louis XIV, en accordant à ses bâtards le droit de lui succéder, les inscrit de force dans une lignée monarchique à laquelle ils n'appartiennent pas.

Que le bâtard puisse devenir monstrueux, c'est aussi ce que donne à lire la définition qu'en propose le juriste Toussaint dans l'*Encyclopédie* en 1752 : comme le monstre physique, le bâtard est soit « simple » (lorsqu'il est né de deux personnes « libres ») soit composé (lorsqu'il provient de l'adultère ou de l'inceste). Et comme lui encore, lorsque lui-même ou un autre tente de lui accorder la place du descendant légitime, le bâtard appelle réparation. Rappelons que pendant longtemps l'élimination des enfants monstrueux était admise jusqu'à pouvoir se faire dans la sphère privée. Montesquieu continue d'approuver l'usage romain de l'exposition des enfants difformes⁵⁶ et le juriste allemand Leyser, en 1778, déclare dans ses *Meditationes ad pandectas* : « *Monstraimpune occiduntur* », en se fondant sur l'hypothèse d'une origine bestiale ou criminelle. C'est à une même élimination qu'inviteront violemment certains pamphlets révolutionnaires, comme ce *Monstre déchiré*, anonyme, de 1789 : le roi y est un monstre fabuleux, « semblable aux gorgones et aux harpies », efféminé avec « la tête et le buste d'une femme », hybride encore avec un corps qui « ressemblait à celui de labaleine ». Cause de la désolation du peuple, il est exterminé ; mais c'est là que se révèle l'étendue de la corruption de sa nature :

Illustres défenseurs de la liberté du Peuple persan, nous avons fait tous nos efforts pour lire dans les entrailles du monstre que l'on vient d'exterminer, mais les poisons dont il se nourrissait les ont tellement pestiférés, qu'on ne peut s'en approcher sans courir les plus grands dangers ; cette contagion n'a cependant pas empêché un courageux Persan de lui arracher le cœur, que nous avons trouvé nageant, gonflé et dans les flots d'une bave empoisonnée, que distillait un serpent vert qui l'entortillait⁵⁷.

Dans le discours historique comme dans le discours scientifique, le plus effrayant dans le monstre n'est pas tant le fait qu'il existe mais le fait qu'il ait pu advenir : s'il n'est plus possible d'imaginer des germes originellement monstrueux, il faut admettre la dégénérescence des germes initialement parfaits ou leur corruption par le fait d'accidents ou de pathologies. En définitive, si la position de Winslow l'a emporté sur la scène scientifique c'est parce qu'elle maintenait la double possibilité de la liberté divine et de l'accident mécanique et qu'ainsi elle ne créait pas, comme celle de Lémery, de cassure nette entre une création parfaite et un devenir historique ouvert à l'imprévisible, au hasard et au désordre. Un désordre que Tiphaigne cherche à « réparer » symboliquement et dont à l'inverse Crébillon fait le seul régime possible de l'histoire et le moteur de son invention conteuse : un prince, un roi, un héros même, peuvent devenir ou engendrer un monstre, laid, impuissant ou insensé par suite d'une dégradation morale, d'un affaiblissement de la race, d'une corruption de leur origine.

Emmanuelle Sempère
Université de Strasbourg

⁵⁴ 14 occurrences de « monstre », 32 de « monstrueux », 24 de « monstrueuse ». Le champ lexical, présent tout au long des *Mémoires*, est tout particulièrement présent à l'année 1715. Outre l'emploi en intensif, le terme désigne le bâtard qui s'arroge le titre de noble et qui aspire au pouvoir, l'adjectif pouvant également désigner la faiblesse du roi envers eux.

⁵⁵ Frédéric Charbonneau, « L'écriture du singulier. Saint-Simon et quelques mémorialistes », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, vol. 102, n°2, 2002, p. 191-209.

⁵⁶ Montesquieu écrit : « Les premiers Romains eurent une assez bonne police sur l'exposition des enfants. Romulus, dit Denys d'Halicarnasse, imposa à tous les citoyens la nécessité d'élever tous les enfants mâles, et les aînées des filles. Si les enfants étaient difformes et monstrueux, il permettait de les exposer, après les avoir montrés à cinq des plus proches voisins. » (*De l'esprit des lois*, livre XXIII, ch. 22 éd. R. Derathé, bibliographie mise à jour par D. de Casabianca, Paris, Classiques Garnier, 2011, vol. 2, p. 123).

⁵⁷ *Le Monstre déchiré, vision prophétique d'un Persan qui ne dort pas toujours*, à Ispahan, et se trouve à Paris, chez les marchands de vérité, 1789, p. 21-22 (disponible sur le site de la Boston Public Library).